

Vaccin contre les infections à pneumocoque pour les enfants

Substance active

Important à savoir

- Le vaccin contre les infections à pneumocoques est inclus dans le **calendrier de vaccination** des bébés et des enfants en bas âge.
- La vaccination antipneumococcique protège votre enfant contre les **infections causées par les types de pneumocoques les plus courants**. La protection n'est **jamais complète**.
- Il existe **des recommandations officielles** concernant la vaccination contre les infections à pneumocoques. Demandez conseil à votre médecin ou votre pharmacien à ce sujet.

Comment ce médicament agit-il et dans quel cas est-il utilisé ?

Le vaccin contre les infections à pneumocoques aide à **protéger votre enfant contre les maladies**, et les **conséquences graves**, causées par des **pneumocoques**.

Faire **vacciner votre enfant contre les pneumocoques** est important, surtout si votre enfant présente un **risque élevé de maladie grave** à cause d'une infection à pneumocoques (par ex. enfants dont l'immunité est diminuée). Les pneumocoques peuvent provoquer chez votre enfant une inflammation de l'oreille, du nez ou des poumons. La bactérie peut aussi entrer dans la circulation sanguine et provoquer une septicémie (infection généralisée). Si votre enfant souffre déjà d'une autre maladie, comme une maladie cardiaque de longue durée, votre enfant risque de tomber malade plus rapidement et plus gravement après une infection à pneumocoques.

Après la vaccination, votre **système immunitaire** produit une **protection** contre la maladie (réponse immunitaire). Ainsi, quelques semaines après votre vaccination contre les infections à pneumocoques, votre enfant sera protégé contre les souches bactériennes contenues dans le vaccin. Le vaccin **ne protège pas votre enfant contre la pneumonie causée par des bactéries autres que les pneumocoques**. La **protection** apportée par la **vaccination n'est jamais complète**, même contre les maladies causées par les pneumocoques même. Néanmoins, si votre enfant attrape une infection à pneumocoques, les **symptômes** seront beaucoup **moins sévères** s'il a été **vacciné**.

Pour **éviter la propagation** des bactéries, il est toujours très important de prendre des **mesures d'hygiène générales** :

- se laver régulièrement les mains avec du savon ;
- tousser ou éternuer dans son coude ;
- rester à la maison si l'on se sent malade ;
- port d'un masque ;
- se tenir à distance des personnes malades.

Le vaccin lui-même ne peut pas provoquer d'infection à pneumocoques.

Le vaccin contre les infections à pneumocoques doit être utilisé en suivant les **recommandations officielles**. **Demandez conseil à votre médecin ou à votre pharmacien.**

Sous quels noms ce médicament est-il disponible en Belgique ? Sous quelles formes peut-il être administré ?

Pour voir la liste de tous les médicaments associés à cette fiche, visitez [PharmaInfo.be](https://pharma.info.be).

Certaines formes ne conviennent pas aux enfants.

Consultez votre médecin et/ou pharmacien pour savoir quel médicament convient le mieux à votre enfant.

Cette liste contient tous les vaccins contre les infections à pneumocoques. Cliquez sur le nom du médicament pour trouver

la notice, des informations sur le prix, le remboursement et la nécessité d'une prescription médicale.

Lisez la notice pour tout savoir sur votre médicament, notamment sur sa composition ou sur les allergies possibles.

Quel est le schéma vaccinal et quand mon enfant recevra-t-il ce vaccin ?

Quel est le schéma vaccinal ?

Le vaccin contre les infections à pneumocoques peut être administré aux **bébés**, aux **enfants**, et aussi aux **adultes**. Lisez à cet effet la fiche « [Vaccin contre les pneumocoques](#) ».

Il existe différents vaccins contre les pneumocoques :

- **PPV23** : ce vaccin agit contre 23 types de bactéries pneumococciques ;
- **PCV13** : ce vaccin agit contre 13 types de bactéries pneumococciques ;
- **PCV15** : ce vaccin agit contre 15 types de bactéries pneumococciques ;
- **PCV20** : ce vaccin agit contre 20 types de bactéries pneumococciques.

Ces vaccins peuvent être combinés dans un calendrier de vaccination afin d'obtenir la meilleure protection possible.

Pour le calendrier de vaccination des bébés et des enfants, les autorités sanitaires de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de Flandre mettent à disposition gratuitement le vaccin contre les infections à pneumocoques. Le choix du vaccin est basé sur les recommandations officielles en Belgique. Actuellement, c'est le PCV13 qui est gratuit (situation au 28/10/2024).

La vaccination contre les infections à pneumocoques fait partie du calendrier de vaccination pour les bébés et les enfants.

Les enfants reçoivent 3 doses de vaccin contre les pneumocoques : à 8 semaines, à 16 semaines et à 12 mois.

Il faut noter que :

- les **enfants prématurés** reçoivent **4 doses** de vaccin contre les pneumocoques (à 8 semaines, à 12 semaines, à 16 semaines et à 12 mois) ;
- les **enfants qui présentent un risque plus important d'infection pneumococcique grave** à cause d'une maladie sous-jacente (par ex. les enfants avec une maladie pulmonaire de longue durée ou les enfants avec un système immunitaire affaibli) reçoivent un **calendrier adapté**. Pour plus d'informations, vous pouvez contacter votre médecin ou votre pharmacien.

Quand mon enfant doit-il recevoir ce vaccin ?

Les bébés et les enfants : reçoivent, via le calendrier de vaccination, un vaccin contre les infections à pneumocoques à :

- 8 semaines ;
- 16 semaines ;
- 12 mois.

Les enfants nés prématurément : reçoivent, via le calendrier de vaccination, un vaccin contre les infections à pneumocoques à :

- 8 semaines ;
- 12 semaines ;
- 16 semaines ;
- 12 mois.

Les enfants qui présentent un risque plus important d'infection pneumococcique grave à cause d'une maladie sous-jacente (par ex. les enfants avec une maladie pulmonaire de longue durée ou les enfants avec un système immunitaire affaibli) reçoivent un **calendrier adapté**. Pour plus d'informations, vous pouvez contacter votre médecin ou votre pharmacien.

Quels sont les effets indésirables éventuels ?

Comme tout médicament, ce médicament peut avoir des effets indésirables, bien qu'ils ne surviennent pas systématiquement chez tout le monde.

Les effets indésirables les plus fréquents lors de l'administration d'un vaccin contre les infections à pneumocoques sont les suivants :

Très fréquent (chez plus de 1 personne sur 10)

- des réactions locales au site d'injection (rougeur, gonflement, durcissement, sensibilité, douleur) ;
- fièvre ;
- perte d'appétit ;
- irritabilité ;
- somnolence et sommeil de mauvaise qualité.

Fréquent (jusqu'à 1 personne sur 10)

- douleur au site d'injection qui limite les mouvements à l'endroit où le vaccin a été fait ;
- un bleu au site d'injection ;
- fièvre élevée ;
- maux de tête ;
- vomissements et diarrhée.

Parfois (jusqu'à 1 personne sur 100)

- urticaire ;
- pleurs.

Il existe d'autres effets indésirables moins fréquents. La liste complète figure dans la notice du médicament concerné. La notice se trouve dans la section : « [Sous quels noms ce médicament est-il disponible en Belgique ?](#) ». Cliquez ensuite sur votre médicament dans l'aperçu.

Contactez votre médecin ou votre pharmacien si vous ressentez des effets indésirables, même s'ils ne sont pas mentionnés dans la notice. Vous pouvez également [notifier des effets indésirables directement à l'AFMPS](#).

Mon enfant doit-il éviter certains aliments ou boissons lorsqu'il utilise ce médicament ?

Non, votre enfant peut manger et boire normalement après la vaccination.

Il n'y a **pas d'effets connus** de certains aliments sur l'efficacité d'une vaccination contre les infections à pneumocoques.

À quoi dois-je faire attention si mon enfant prend d'autres médicaments ?

Il peut y avoir des interactions entre le vaccin contre les pneumocoques et d'autres médicaments. Cet aperçu ne répertorie que les **interactions potentiellement graves**. Consultez votre médecin et/ou votre pharmacien en cas d'utilisation simultanée de ce médicament avec les médicaments suivants :

- un **autre vaccin** : il est possible d'administrer en même temps plusieurs vaccins, mais à des sites d'injection différents.

La liste complète des interactions figure dans la notice. La notice se trouve dans la section : « [Sous quels noms ce médicament est-il disponible en Belgique ?](#) ». Cliquez ensuite sur votre médicament dans l'aperçu.

À quoi dois-je faire attention si mon enfant a d'autres problèmes de santé ?

Ne faites pas vacciner votre enfant contre les pneumocoques ou consultez votre médecin et/ou votre pharmacien dans les situations suivantes :

- **réactions allergiques graves** à une vaccination antérieure contre les pneumocoques ;
- si votre enfant est **gravement malade** au moment de la vaccination et s'il a beaucoup de **fièvre**. Reportez la vaccination jusqu'au moment où l'enfant est complètement rétabli.

La liste complète des situations dans lesquelles vous devez être prudent(e) en cas de vaccination contre les infections à pneumocoques se trouve dans la notice. La notice se trouve dans la section : « [Sous quels noms ce médicament est-il](#)

[disponible en Belgique ?](#) ». Cliquez ensuite sur votre médicament dans l'aperçu.

Comment conserver ce médicament et pendant combien de temps ?

Comment conserver ce médicament ?

Conservez ce médicament **au réfrigérateur** (2 - 8 °C). Ne mettez jamais le vaccin au congélateur.

Conservez toujours ce médicament **hors de la portée et de la vue des enfants**.

Conservez toujours le médicament dans son **emballage d'origine, bien fermé**, à l'abri de la lumière et de l'humidité.

Ne jetez pas vos médicaments dans l'évier ou les toilettes, ni dans la poubelle. Rapportez-les **à votre pharmacie**. Cliquez [ici](#) pour de plus amples informations.

Combien de temps puis-je conserver ce médicament ?

N'utilisez **pas** ce médicament **au-delà de sa date de péremption**. Cette date figure sur la boîte, la plaquette ou l'étiquette. Vous pouvez prendre le médicament jusqu'au dernier jour du mois et de l'année mentionnés après « EXP ».

Cette information a été fournie par PharmaInfo.be, une initiative de l'AFMPS.

Avez-vous encore des questions après avoir lu ces informations ?
Contactez votre médecin ou votre pharmacien.